

Les enjeux multiples de l'architecture religieuse du second XIX^e siècle en France : un essai de litanies

Claude Laroche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4422>
DOI : 10.4000/insitu.4422
ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Claude Laroche, « Les enjeux multiples de l'architecture religieuse du second XIX^e siècle en France : un essai de litanies », *In Situ* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 17 avril 2012, consulté le 30 avril 2019.
URL : <http://journals.openedition.org/insitu/4422> ; DOI : 10.4000/insitu.4422

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les enjeux multiples de l'architecture religieuse du second XIX^e siècle en France : un essai de litanies

Claude Laroche

- 1 Nous partirons d'un constat d'évidence : la perception de l'architecture religieuse de la seconde moitié du XIX^e siècle relève, pour les cinquante dernières années, d'une véritable histoire des sensibilités¹. Une histoire qui part de loin, commençant en fait par une incompréhension presque totale². Le temps n'est pas si éloigné en effet où l'on ne voyait dans cette production qu'une somme de compilations et de pastiches, l'expression exsangue d'une époque qui ne créait plus et ne savait que recopier. À cette vision négative a succédé à partir des années 1970 une perception moins défavorable, mais qui souvent se limitait aux aspects purement stylistiques de la question et consacrait une division sommaire du XIX^e siècle en une première moitié néoclassique et une seconde néogothique. Devait suivre la prise de conscience de l'existence d'autres expressions stylistiques (comme le néoroman), le plus souvent portées au compte de l'éclectisme, notion longtemps restée quelque peu « fourre-tout ». Au mieux, cette approche principalement stylistique était mise en relation avec les questions institutionnelles ou doctrinales (le dogmatisme supposé du Conseil général des bâtiments civils en matière de style ; l'enrôlement de l'architecture médiévale au service des théories d'Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc [1814-1879] et de « l'école diocésaine »). Les études récentes font un peu justice de cette belle simplification, relativisant l'opposition du Conseil général des bâtiments civils aux projets néomédiévaux, qui ne serait pas aussi systématique et doctrinaire qu'on a bien voulu le faire croire ; ou mettant en lumière des figures d'architectes rien moins que dogmatiques et capables de beaucoup de souplesse, stylistique comme idéologique.
- 2 Entre-temps et jusqu'à très récemment, de nouvelles approches sont venues enrichir le regard : études typologiques, analyse des mécanismes institutionnels concernant le

financement, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et son contrôle³, considérations sur l'engagement philosophique et politique de certains des acteurs de cette histoire⁴ et sur les implications en termes de société de certains courants⁵, études de cas sur des terrains circonscrits mais venant éclairer le débat général⁶, etc. On peut donc espérer que l'architecture religieuse de la seconde moitié du XIX^e siècle est en train de devenir un objet d'étude historique comme un autre, que l'on peut désormais aborder et approfondir sereinement et sans *a priori*.

- 3 En allant au-delà du simple constat, on peut imaginer que si cette architecture a été longtemps si mal perçue, c'est probablement qu'on a été long à comprendre qu'elle était l'émanation d'une époque qui n'est pas la nôtre, dont les valeurs et les priorités ne sont pas les nôtres, et qu'il fallait donc en tout premier lieu se défaire d'un regard par trop anachronique⁷. C'est aussi le signe que cette architecture est d'une telle complexité, que ses enjeux sont d'une nature si variée qu'elle ne peut que dérouter et tromper un regard trop rapide. Et de fait, plus les études se multiplient, plus les points de vue se diversifient et se nuancent, et plus l'on prend conscience de sa propre ignorance et de la difficulté d'arriver à la compréhension de l'objet en question, la difficulté d'en posséder les clefs de lecture.
- 4 Ces clefs, on ne les aura en mains que lorsque suffisamment d'études auront été réalisées, monographies ou études thématiques, que suffisamment d'érudition aura pris pour objet cet innombrable corpus. Une approche globale, synthétique de la question et de toutes ses implications serait probablement prématurée, si tant est qu'elle soit possible... Pour autant, peut-on esquisser quelques pistes de recherche pour l'étude de l'architecture religieuse du XIX^e siècle et donner une sorte de vade-mecum de l'« architectonographe » religieux, pouvant éventuellement jouer le rôle de grille d'analyse avant d'aborder une monographie d'édifice, ou d'aide-mémoire avant d'aborder une synthèse, même partielle, sur ces questions-là. Comme l'architecture religieuse semble être le lieu de convergence, de rencontre d'une multitude de facteurs (certes comme toute architecture, mais peut-être davantage étant donné la transcendance qui s'y rattache), c'est à une sorte de liste - non exhaustive ! - de ces facteurs, à laquelle on s'est essayé ici, en dehors de toute démarche érudite, mais en tentant de faire en sorte que chacun des éléments de la liste vaille enjeu, qu'il s'agisse d'enjeu architectural, spirituel, mais aussi politique, philosophique ou d'enjeu de société.
- 5 Ce que l'on propose n'est donc qu'une suite de réflexions, quelque peu décousues, mais d'un décousu assumé : il ne s'agit encore une fois que d'évoquer des pistes de recherche, de suggérer des travaux futurs. On pourra nous reprocher de prendre trop volontiers nos exemples dans la production de l'architecte Paul Abadie (1812-1884), mais nos travaux antérieurs⁸ nous y portent trop naturellement pour que nous ne cédions pas à cette facilité. On pourra surtout reprocher à cette liste d'enfoncer çà et là quelques portes, quelques portails ouverts, de présenter un aspect quelque peu scolaire ou, sur certains points de ne faire que reprendre les conclusions des travaux pionniers évoqués précédemment. Mais peut-être n'était-il pas inutile de rassembler et de *réciter* ce qui touche parfois à l'évidence ? En effet, comme il est question d'architecture religieuse (on se limitera ici au culte catholique) et qu'elle a pour but à la fois la récapitulation et l'incitation à la réflexion, on pourra voir cette liste comme un chapelet, un rosaire : des litanies que l'on aura essayé de grouper non pas selon des dizaines, mais, pour tenter de les ordonner un tant soit peu, autour de quelques pronoms ou adverbes interrogatifs.

(Quoi ?)

Programme

- 6 En architecture, tout devrait commencer par là... Pourtant, il semblerait bien que le programme préalable en matière d'architecture religieuse de cette époque ne soit pas systématique, loin de là, hormis bien sûr à l'occasion des quelques concours publics de la période. L'émergence de la notion de programme dans ce domaine pourrait donc être un terrain d'étude encore vierge. Quels sont, par exemple pour l'église paroissiale du culte catholique, les éléments obligatoirement présents, ceux qui le sont occasionnellement, quels liens spatiaux unissent ces différents éléments : le sujet est d'autant plus intéressant qu'il relève souvent des habitudes, des traditions, donc du non-dit - et *a fortiori* du non-écrit. Et si l'église paroissiale est la grande affaire de l'époque, il y a aussi les autres types d'édifices : l'édifice votif, la basilique de pèlerinage et, bien que très rarement, la cathédrale. Autant de types d'édifices qui ont leurs particularités programmatiques.

Liturgie

- 7 Un autre terrain d'étude encore peu exploré est le lien entre l'évolution de la liturgie et celle des espaces qu'elle commande, la traduction dans l'architecture de la concentration de la liturgie sur ses fonctions essentielles. Ce qui semble mieux connu pour le XX^e siècle (par exemple le renouvellement de l'ancienne formule des ambons, de part et d'autre du chœur pour la lecture de l'épître et de l'évangile ou la place de plus en plus centrale de l'autel) reste à étudier pour le XIX^e siècle. Quelle est la place respective du culte et de la prédication ? Quels sont les points de focalisation du programme, ceux dont l'importance fonctionnelle ou symbolique serait la plus forte - l'autel, l'appui de communion, les fonts baptismaux, la chaire ? Quelles sont les hiérarchies entre les éléments, notamment entre les différentes chapelles, les différents autels ?

(Où ?)

Emplacement

- 8 L'un des premiers constats que l'on peut faire en observant le vaste corpus des églises du second XIX^e siècle tient à leur position urbaine et tout spécialement à l'abandon presque systématique de l'impératif de *l'orientation*, c'est-à-dire de la disposition du chevet à l'est, à l'Orient. Cela tient tout à la fois au statut de l'édifice, devenant aussi et peut-être surtout un *monument* et un élément de structuration urbaine, et au type de maîtrise d'ouvrage, le plus souvent municipale : le souci des édiles est davantage la fonction urbaine que le respect des traditions chrétiennes. On le voit lors des études monographiques d'édifices : l'emplacement de l'église est bien souvent un enjeu considérable, dépassant très largement les simples questions de pratique religieuse et donnant lieu à d'homériques et interminables bagarres !

Lieu

- 9 On ne glosa pas outre mesure sur une notion, celle de génie du lieu, devenue un peu rebattue, ni sur les enjeux identitaires qu'elle implique (dont on parlera un peu plus loin), mais on ne peut pas échapper à la question du lien entre les questions stylistiques et la géographie. Elle recouvre notamment l'idée, maintes fois évoquée, de la distinction entre un gothique perçu comme venu du Nord et un roman admis comme étant davantage à sa place au Sud⁹. C'est une question qu'on ne peut esquiver, car elle a alimenté les débats dès cette époque. Pour ses constructions d'églises, Abadie aura été suffisamment ambivalent pour déjouer habilement les critiques sur ce point. Critiques que Viollet-le-Duc aura subies, lui qui a pu être perçu, au moment de ses travaux toulousains, narbonnais ou carcassonnais, comme une sorte de Simon de Montfort de l'architecture, soupçonné de traiter ces édifices méridionaux avec une patte septentrionale.
- 10 Cette question peut se compliquer de quelques facteurs géographiques supplémentaires. L'architecture romane ne se résume pas au seul couvrement en berceau : la file de coupoles des églises du Sud-Ouest ou de l'Ouest a, par exemple, suffisamment d'attraits aux yeux des architectes du XIX^e siècle pour s'imposer de son côté. On rejoint par là le grand débat qui oppose à l'époque les tenants de la théorie des *écoles* - dont l'historiographie peut être ici d'un précieux secours - et ceux qui tiennent plutôt pour une distinction des partis constructifs¹⁰. En forçant un peu le trait, on pourrait d'ailleurs lire certains aspects des débats de cette époque sur l'architecture religieuse comme une sorte de combat que ces écoles, ou du moins les architectes qui en sont, au XIX^e siècle, les hérauts modernes, se livreraient, en cherchant notamment à s'imposer à Paris. Au milieu de cette bataille, que l'on peut dire dans une certaine mesure gagnée par Abadie du fait de sa victoire de 1874 au concours pour l'église du Vœu national, on a souvent vu, à juste titre, dans le rôle du projet à file de coupoles de Viollet-le-Duc pour Saint-Pierre de Chaillot, un épisode décisif¹¹. Mais la conversion à la coupole du maître, certes capitale, n'est peut-être qu'une part de ce vaste jeu d'influence des différentes géographies romanes. Un jeu complexe : si la victoire du néoroman pour le Sacré-Cœur de Montmartre est bien sûr celle du roman du Sud-Ouest, de la coupole périgourdine, du *mythe* de Saint-Front, de la « filière » aquitaine, c'est une victoire qui a également profité du renforcement d'une autre filière, d'un autre axe, l'axe rhodanien qui, de Marseille - la cathédrale¹² et Notre-Dame de la Garde¹³ - et Lyon - la basilique de Fourvière¹⁴ - a pu faire remonter son influence jusqu'à Paris. Axe fort du roman dont on peut comprendre tout le sens et toute la saveur en parcourant le hall de départ de la gare de Lyon à Paris, la gare du PLM, dont la longue composition murale fait défiler Autun, Sens, Vézelay, Lyon, Marseille ! Donc, en résumé, c'est une vision géographique, voire cartographique de l'architecture religieuse qu'il serait intéressant d'avoir pour cette époque, mettant en évidence des foyers, des linéaments, des filières, des voies de propagation. Bref, une géographie stylistique, mais qui dépasserait la seule question du style.

Ici et ailleurs

- 11 On n'approfondira pas cette double question : celle du nationalisme, de la « passion identitaire¹⁵ » et celle de la quête d'un ailleurs, de la poursuite d'un rêve exotique. Elle a fait et fera l'objet de recherches spécifiques¹⁶. L'architecture religieuse est largement partie prenante dans ces questions : il n'est que de voir le débat animé qui oppose au

milieu du siècle Félix de Verneilh (1820-1864) et Ludovic Vitet (1802-1873), à la suite de la publication par le premier de son *Architecture byzantine en France*, pour comprendre l'écho que ces notions rencontrent dans le pays savant. Le débat est essentiellement centré sur la partialité idéologique que Vitet tend à reprocher à un Verneilh suspect de nationalisme. Il n'est d'ailleurs pas question pour Vitet de nier toute relation de l'architecture romane française avec l'architecture byzantine, mais de relativiser l'idée de génie national, l'Italie et l'Allemagne ayant, selon lui, été en ce domaine plus précoces que la France¹⁷. Et il n'est que de voir, par ailleurs, l'énergie que déploieront les architectes à la poursuite d'un Orient mythique pour prendre toute la mesure de cette « quête du Graal ¹⁸ ».

- 12 Ces deux exigences du temps, l'affirmation identitaire, nationale, et le besoin d'exotisme, sont peut-être les principales raisons du succès, comme modèles, de certains édifices où l'on a pu voir conjuguées ces deux exigences contradictoires, des édifices se présentant en quelque sorte comme des oxymores architecturaux. C'est le cas de Saint-Front de Périgueux, version stéréotomique - et en cela bien française - du rêve oriental du milieu du XIXe siècle¹⁹. C'est le cas des édifices qui proposent des synthèses éclectiques avant la lettre, comme Sainte-Marie-de-la-Fleur, la cathédrale de Florence, décrite par Léon Vaudoyer (1803-1872), à l'époque de la conception de sa cathédrale de Marseille, comme le mariage des thermes romains et de l'église byzantine à plan central et à dôme, en quelque sorte « comme la somme des architectures italienne et chrétienne²⁰ » - et dont l'influence est repérable non seulement sur la cathédrale phocéenne, mais sur nombre de projets du concours de 1874 pour l'église du Vœu national, autrement dit le Sacré-Cœur de Montmartre²¹. C'est le cas des édifices qui offrent en terre occidentale de forts accents exotiques, comme la chapelle palatine de Palerme, là où, selon la formule de Chastel, « tout le répertoire ornemental de l'Orient chrétien et sarrasin donne sa quintessence²² » ou la cathédrale de Messine, qui inspire entre autres la chapelle impériale de Biarritz²³ (1864-1865), d'Émile Boeswillwald (1815-1896), ou la chapelle du château de Roquetaillade en Gironde (1875-1878), d'Edmond Duthoit (1837-1889).

(Quand ?)

- 13 Comme toujours, au fur et à mesure que la connaissance d'un corpus s'affine, se précisent aussi les périodisations. Et alors que l'on a pu un temps considérer ce demi-siècle comme une entité somme toute viable, on a fini par prendre conscience de l'évidence, à savoir que 1850 n'est pas 1870, qui n'est pas 1880, y compris dans la seule carrière d'un architecte. Les périodisations liées aux politiques religieuses des différents gouvernements sont connues : la révolution de 1848, l'avènement du Second Empire en 1852, les différentes phases liées aux politiques religieuses successivement suivies par ce régime, la consolidation républicaine d'après 1875 et le « discordat » qui mènera à la Séparation de 1905. Mais comme les tournants stylistiques sont rarement en phase avec les ruptures politiques, il reste à trouver les autres faits marquants - une publication, un article de revue, un édifice clef, un concours public, etc. - qui signent les évolutions et qui font qu'après cet événement, rien ne peut être tout à fait comme avant. On a essayé de montrer ailleurs comment le concours de 1874 pour l'église du Vœu national pouvait être un exemple de ces moments charnières²⁴, mais ce n'est bien sûr qu'un parmi beaucoup d'autres.

(Par qui ?)

Architecte diocésain

- 14 Sur la participation de l'architecte diocésain dans l'élaboration des projets d'églises, nous renvoyons bien sûr aux différents travaux de Jean-Michel Leniaud déjà cités. Rappelons simplement qu'il n'y aura jamais aucune obligation de recourir pour la construction des édifices paroissiaux à l'architecte diocésain, lequel est simplement « chargé de l'examen préparatoire des projets produits par les communes du diocèse à l'appui des demandes de secours qu'elles adressent à l'Administration²⁵ ». Désir de voir les architectes de l'administration prendre part à ces chantiers, mais aucune obligation légale, telle est la politique : « L'administration souhaite, en définitive, que les architectes diocésains s'imposent afin d'améliorer la qualité de l'architecture religieuse mais, pour parvenir à ce but, elle compte sur le talent des maîtres d'œuvre et non sur les prescriptions d'une réglementation²⁶. » Mais si les architectes diocésains peuvent s'imposer par une capacité professionnelle qui leur serait reconnue, ils peuvent aussi se voir confier des chantiers par calcul de la part des maîtres d'ouvrage, du fait de la capacité qu'on leur prête de faciliter l'attribution des subventions, des « secours » de l'État. C'est ce que dit explicitement l'évêque de Périgueux, quand il suggère au maire de Bergerac de confier le projet de l'église Notre-Dame à un architecte on ne peut mieux placé : « Dès lors qu'il a pour auteur M. Violet Le Duc [sic], son adoption par la commission des bâtiments n'est pas douteuse. Dès lors plus de ces entraves ni de ces retards toujours préjudiciables à une grande entreprise. La position élevée de l'architecte, à Paris, doit faire croire qu'il sera plus à même que personne de solliciter et d'obtenir du gouvernement les fonds nécessaires pour mener à bonne fin son entreprise²⁷. »

Concours

- 15 Les concours publics sont encore rares, surtout pour des édifices de petite ou moyenne taille. En dehors de celui pour l'église du Vœu national à Montmartre, évoqué à plusieurs reprises, il en existe toutefois quelques-uns pour la période²⁸. Ils restent à recenser et à analyser. En effet, leur examen approfondi est toujours source de précieux enseignements : programme, concurrents (horizons géographiques, générations, tendances), projets, jury, résultat. Et s'agissant notamment des différents éléments du programme, de la tendance des concurrents et des membres du jury ou des raisons du choix, le concours public a ceci de particulier qu'il offre un versant avoué, explicite, mais aussi un versant tacite, inavoué voire inavouable qu'il est toujours passionnant de décrypter...

Individu

- 16 La production si nombreuse d'architecture religieuse pour la période considérée invite bien sûr sinon au traitement statistique, du moins à l'analyse typologique. D'autant que l'air de famille est de prime abord ce qui frappe le plus lorsque l'on est confronté à ce corpus. Pour autant, il ne faut pas oublier l'individualité architecturale, la parole singulière de l'architecte, sa personnalité et sa formation, qui souvent tempèrent et même parfois transcendent les considérations typologiques. L'individu architecte est

tributaire, consciemment ou non, de sa formation, de son degré d'engagement dans les débats architecturaux de son temps (selon qu'il se situe entre l'ambition théorique et la simple offre de service clientéliste), de son expérience (ce qui n'est pas sans conséquences pour des architectes qui ont souvent pratiqué ce type d'édifices par dizaines !). Et pourquoi pas, s'agissant de ce type de programme, de sa foi. On connaît la laïcité militante de Viollet-le-Duc ; Abadie est, comme souvent, plus ambigu, invoquant sa foi... quand il écrit à l'évêque de son diocèse d'exercice. En revanche, les vrais architectes religieux, ou même mystiques existent : rappelons simplement l'engagement des architectes de Fourvière, Pierre Bossan (1814-1888) puis Louis-Jean Sainte-Marie Perrin (1835-1917), engagement dont parle si bien Claudel, quand il dit, évoquant ce dernier : « Du compas et de la boîte à couleurs jamais votre chapelet n'était loin²⁹. » En tout cas, la question mérite d'être examinée, quitte à conclure qu'elle n'eut que peu d'influence sur le résultat.

(Pour qui ?)

- 17 Les exemples foisonnent, au fur et à mesure de l'avancée des études, de ces évêques militants, de ces curés bâtisseurs, hommes d'Église qui peuvent paraître en phase avec les architectes³⁰. Le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, par exemple, ne perd pas une occasion de soutenir Viollet-le-Duc, saluant « par de grands commentaires publics [ses] écrits, ses peintures pour Notre-Dame de Paris, son autel pour Clermont-Ferrand qu'il aurait tant voulu pour orner le chœur de la primatiale Saint-André à Bordeaux au lieu et place d'un baldaquin qu'il jugeait anachronique dans un édifice médiéval³¹ ». Cette convergence possible entre le « néogothique des prêtres » et le « néogothique des architectes », pour reprendre la distinction formulée naguère par François Loyer³², ne doit toutefois pas faire illusion. S'ils peuvent sembler un temps travailler côte à côte pour imposer une formule architecturale, s'ils peuvent croire mener un même combat, cela n'est qu'apparence. Leurs motivations respectives sont trop divergentes pour que la symbiose dure. Les incompréhensions de la fin du siècle, quand les architectes exploreront d'autres pistes et laisseront les prêtres agrippés à l'idée du néogothique comme seul style chrétien, montreront combien factice était l'accord³³.
- 18 À côté des évêques et des curés, il reste, à notre connaissance, à évaluer le rôle exact et l'importance des fabriques, de même que le rôle de l'initiative privée, quand elle supplée ou conforte la politique de l'État (voir dans l'Ouest, par exemple, région qui semble extraordinairement bien dotée d'églises de notre période³⁴). Le rôle des pouvoirs publics, leur politique de subvention sont mieux connus - action en fait à double effet : donnant les moyens d'une politique religieuse, mais donnant aussi des moyens de contrôle, de *police* architecturale pour reprendre un terme cher à Jean-Michel Leniaud. On sait comment cette politique s'infléchit au long de la période considérée, infléchissements parfaitement résumés à l'occasion de l'étude de cas de la banlieue parisienne³⁵, qui donne de surcroît une très bonne étude de cas de la géographie des paroisses, notamment de la création de nouvelles paroisses.

(Comment ?)

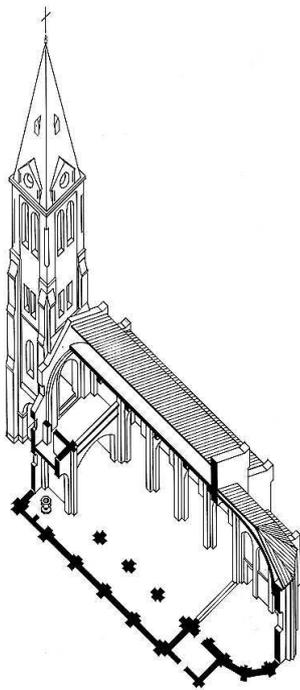
Plans et types

Plan

- 19 La prépondérance du regard sur les formes et l'approche stylistique ont pu amener à sous-estimer l'importance du *plan* des églises. Pourtant, l'acte fondateur de la conception architecturale, et à cette époque peut-être plus encore, se situe au moment de l'élaboration de cet élément primordial. Le plan est la chose jugée en tout premier lieu lors des rendus des concours de l'École des beaux-arts. Un autre exemple permet de saisir cette prééminence : les publications de concours en revues, quand elles ne sont pas exhaustives, se limitent souvent au plan, particulièrement dans ce domaine de l'architecture religieuse³⁶. Celui-ci pourrait donc bien être la chose essentielle, du moins en ce qui concerne le regard des professionnels.

Type

Figure 1

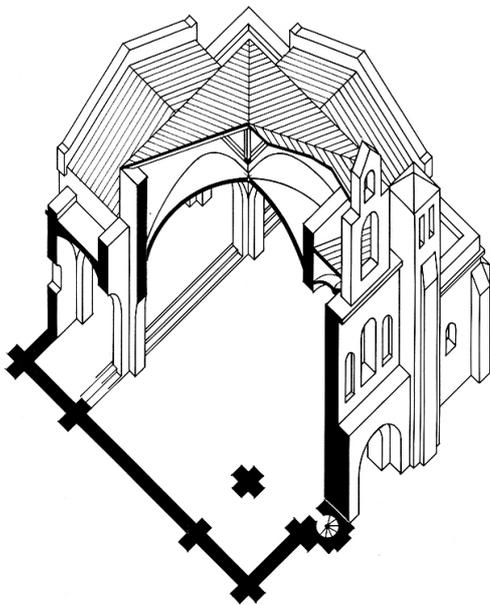


Exemple d'une église de Paul Abadie de plan allongé (exemple pris : Valeyrac, Gironde, 1853-1866)
Dessin Claude Laroche. © Claude Laroche

- 20 On nous permettra de ne pas trop insister : la question a suffisamment fait l'objet de littérature (définition du type ; distinction entre type et modèle ; problèmes liés à l'efficacité instrumentale des typologies ; prise en compte de l'évolution historique par la mise au point de typo-chronologies, etc.). Nous nous contenterons simplement de

quelques réflexions à propos d'Abadie. Répondant à une remarque sur sa spécialisation dans le domaine du roman, il nous suggère déjà combien le type est plus important pour lui que le style, le type roman que le style roman, en affirmant que cette prétendue « spécialité de style » n'est tout simplement pour lui qu'une « faridondaine³⁷ ». Nous avons d'ailleurs souvent dit à son propos que c'est un créateur, un faiseur de types³⁸ (**fig. n° 1, n° 2**). Créateur volontaire et conscient : « Ma folle prétention est qu'il devienne un type », dit-il à propos du Sacré-Cœur de Montmartre³⁹. Il s'agissait bien sûr en l'occurrence d'élaborer le type de l'église votive, de la basilique. S'agissant des églises paroissiales, Abadie ne s'est pas exprimé de façon aussi explicite, mais il aura prêché par l'exemple. En répondant à des programmes de tailles diverses, en s'inscrivant dans des configurations urbaines variées et en recherchant à chaque fois les solutions fonctionnelles les mieux adaptées, en choisissant les références les plus justes, le tout en relatif pionnier, bien intégré qui plus est dans les principaux réseaux de diffusion, il ne pouvait que rencontrer un certain écho. Il n'est pas seul bien sûr dans ce cas de figure et aura été en assez bonne compagnie - on pense notamment à Émile Vaudremer (1829-1914)⁴⁰.

Figure 2



Exemple d'une église de Paul Abadie de plan centré (exemple pris : Villefranche-du-Périgord, Dordogne, 1855-1856 et 1868-1870)

Dessin Claude Laroche. © Claude Laroche

Plan-type

- 21 La phrase d'Abadie sur sa « folle prétention » montre que l'enjeu n'est ni plus ni moins que la place du concepteur dans l'histoire de l'architecture. Mais pour d'autres acteurs (l'État, les maîtres d'ouvrage), le propos est autre. Le besoin, pour ces derniers,

d'exemples simples, leur donnant une réponse facile et économique aux nécessités du culte, est une réalité que l'on constate fréquemment quand on étudie cette période. Ce besoin se conjugue avec celui de l'administration, qui voudrait plus facilement agir en connaissance de cause pour l'attribution des subventions, des « secours ». Face à ces besoins quantitatifs importants et du fait de capacités budgétaires limitées, le plan-type pouvait apparaître comme une solution adaptée. Solution que les *Annales archéologiques* de Didron essaieront de promouvoir dans les années 1840 en en confiant la mise en forme à l'architecte Hippolyte Durand (1809-1881). Comme Jean-Michel Leniaud le soulignait dès 1979, l'écho de ce type d'initiative reste à mesurer⁴¹.

- 22 Jean-Michel Leniaud explique ailleurs parfaitement comment vers 1848, au moment où elle est rattachée au ministère de l'Instruction publique - qui essaie de son côté de rationaliser la construction des écoles primaires, autre domaine d'architecture « de masse » -, l'administration des Cultes tentera à son tour une politique de plan-type. L'idée se précisera en 1853, quand le ministre Fortoul demandera aux architectes diocésains de dresser des projets fictifs d'églises en vue de les publier en recueil. L'idée, notamment par le nombre relativement limité de réponses, fera long feu⁴². Ceci alors que dans le domaine de l'architecture scolaire, l'État parviendra, afin d'obtenir au moindre coût la meilleure réponse au programme, à jouer soit sur la force du règlement, soit sur celle du plan-type⁴³ - mais il faut dire que ce sera principalement sous la III^e République, à l'époque où les subventions d'État pour les édifices paroissiaux n'ont plus la même ampleur. Dans un domaine aussi sensible que ce qui touche à l'art et au sacré, la solution rationnelle et répétitive du plan-type paraissait-elle incongrue ? C'est ce que semble suggérer Anatole de Baudot (1834-1915) quand il évoque cette question : « Souvent on a demandé aux administrations qui, par leurs conseils et leurs secours, contribuent à l'érection des églises communales en France, des modèles de projets, des types qui pourraient servir de guides aux constructeurs locaux. Mais ce n'est pas à l'administration à fournir ces éléments ; l'église est ou doit être une œuvre d'art : il est dès lors convenable de laisser à ceux qui sont chargés de ces sortes de travaux une entière liberté⁴⁴. » De fait, la solution du plan-type n'aura finalement pas été imposée par l'administration, laquelle, dans un même ordre d'idée, n'envisagera pas, on l'a vu, l'obligation réglementaire du recours à ses architectes diocésains pour la construction des édifices paroissiaux. Si le corpus des églises de l'époque ne semble pas déroger à une certaine rationalité et paraît obéir dans une certaine mesure à des règles tacites, c'est probablement par la leçon donnée par les édifices des « faiseurs de types » évoqués plus haut, dont la valeur d'exemple fonctionnera ici probablement bien mieux que ne l'aurait fait la contrainte réglementaire.

Modèles

Travail sur le modèle

- 23 Indépendamment de la question de l'avènement de l'archéologie nationale, à laquelle participent bien des architectes constructeurs d'églises, le rapport de ces maîtres d'œuvre à leurs éventuels modèles mérite l'attention. Observer ce que le concepteur sélectionne au sein d'un vaste corpus, surtout à une époque où le champ de connaissance s'étend considérablement, que ce soit dans le temps et dans l'espace, historiquement et géographiquement ; voir ce qui retient son attention comme étant susceptible de catalyser sa création, de lui apporter une solution à la fois fonctionnelle et porteuse de sens ; souligner les correspondances et les divergences entre le modèle ancien et le

programme moderne ; voir comment l'architecte va utiliser ces correspondances et surmonter ces divergences ; étudier le travail de stylisation du modèle : tout cela est riche d'enseignement.

Archétype

- 24 On sait que le regard qu'une époque porte sur son patrimoine est l'un des meilleurs reflets de cette époque⁴⁵. À ce titre, on peut estimer que l'avènement de la notion de monument historique au XIX^e siècle répond à un véritable et profond besoin du temps. Besoin de mémoire, besoin de préservation, c'est évident, mais peut-être également besoin d'instruments pour le présent. En effet, que signifie la liste de 1840 des monuments historiques si ce n'est une collection d'édifices désignés comme dignes d'être pris pour modèles ? Mieux, comme l'a bien montré Françoise Bercé, en mettant au point cette liste, l'administration cherche à donner un raccourci, un condensé de l'histoire de l'architecture française, à désigner des archétypes - quitte à forcer l'archéologie en soulignant l'aspect archétypal, en simplifiant à l'excès les caractères distinctifs⁴⁶. Ainsi mis en lumière, ces édifices - en nombre encore limité et où les églises ont une large part - sont prêts à accéder au rang de mythes et à influencer grandement sur les créations architecturales du temps. Révélateur est l'exemple de Saint-Front de Périgueux, faisant partie de la liste de 1840, objet de mythifications croisées, multiples, voire contradictoires⁴⁷ : d'un côté la vision imposée par l'archéologue Félix de Verneilh (mythe archéologique d'un Saint-Front décrit comme œuvre probable d'un architecte byzantin venu en Périgord, œuvre « orientale » mettant en relief, par opposition, la prépondérance de la manière nationale dans le reste de l'architecture française du Moyen Age) et d'un autre côté la vision de Viollet-le-Duc et d'Abadie (mythe architectural fait de rationalité et de logique constructive qu'Abadie concrétisera dans la pierre de la façon que l'on sait). Visions paraissant s'opposer mais qui se conjuguent pourtant pour faire de Saint-Front la matérialisation des désirs avoués ou inconscients de l'époque et l'un des archétypes les plus féconds de l'architecture religieuse des presque cent ans à venir.

Pérennité des types sacrés

- 25 L'intérêt principal de ces archétypes est de frapper l'imagination par une valeur exemplaire immédiatement perceptible. Mais ils revêtent aussi un intérêt instrumental. Qu'ils appartiennent pour la plupart à l'architecture médiévale et que celle-ci soit alors de nouveau d'actualité n'est pas la seule explication à ce regain - ou à cette permanence - d'activité opérationnelle. La justesse des solutions qu'ils apportent aux différentes parties d'un programme qui a somme toute conservé quelques constantes (« le problème envisagé au point de vue pratique est aujourd'hui ce qu'il était au treizième siècle », affirme Anatole de Baudot⁴⁸), la consécration apportée par le passage du temps, par la vénération de générations de fidèles sont d'autres explications. C'est tout le propos du traité de Raymond Bordeaux (1821-1877), ce *Traité de la réparation des églises*⁴⁹ qui aura eu tant d'influence - il est vrai plus sur les prêtres que sur les architectes - et qui ne cesse d'inviter à l'« observation des types sacrés ». Il n'est en tout cas pas inutile de s'interroger sur la pérennité de ces éléments affermis par l'usage, et de la relever autant de fois qu'elle se présente. Le regain d'actualité, pour prendre un exemple, du plan byzantin est à ce titre éloquent, révélateur entre autres de la constante fascination des

plans centrés chez les architectes - et nous ne parlons pas de son immense fortune au XX^e siècle.

- 26 Pour illustrer une fois de plus notre propos par le Montmartre d'Abadie, il est en effet frappant de constater de quelle façon l'architecte a choisi, pour chacun des éléments du programme qu'il avait à traiter, l'un de ces types consacrés : la façade romane charentaise, la niche abritant la statue du Sacré-Cœur - alors que la plupart des autres concurrents la placent en couronnement, en amortissement ostensible des coupes ou clochers -, le plan byzantin, le chœur à large déambulatoire des églises de pèlerinage, la crypte à accès étroit depuis le sanctuaire des basiliques à corps saints. Bref, des éléments qui s'autorisent d'une longue tradition et dont chacun représente un parangon reconnu.

Édifices-phares

- 27 Portés par leur évidence architecturale, auréolés de la vénération que leur confèrent le poids des ans et le caractère sacré, notamment s'ils abritent des reliques, certains édifices insignes ont donc pu avoir une grande influence sur la conception des églises modernes. Y a-t-il, parallèlement, des églises contemporaines amenées à jouer un même rôle de modèle, d'*édifice-phare* ? Ce phénomène existe en effet, pour le XIX^e siècle, s'agissant des bâtiments publics civils français : on sait l'influence et la postérité considérables d'édifices parisiens tels que le palais des Études de l'École des beaux-arts de Duban (1797-1870), le bâtiment sur la rue de Harlay du palais de justice de Duc (1802-1879) ou, bien sûr, l'Opéra de Garnier (1825-1898). Conçus à partir de données programmatiques pourtant bien spécifiques, ils ont apporté des solutions transcendant suffisamment ces données pour atteindre à une sorte d'universalité que les architectes contemporains ont parfaitement saisie. En matière d'églises, il n'est pas sûr que pareille influence ait vraiment existé - mais c'est de toutes les façons une réflexion à creuser. Toutefois, sans parler de l'influence de Montmartre sur les églises votives ou de pèlerinage à venir⁵⁰, de grands exemples influencent certains projets, comme bien sûr à Paris les églises de la Trinité⁵¹ et Saint-Augustin⁵², ou à Marseille la cathédrale. On en retrouve certains traits (notamment la dilatation de l'espace sous la coupole saint-augustinienne) dans les rendus des concours de l'École des beaux-arts portant sur des thèmes ecclésiastiques ou à l'occasion du concours de 1874 pour l'église du Vœu national.

Construction et restauration

- 28 La restauration monumentale est l'une des grandes affaires de l'époque, où se cristallisent bien des aspirations du temps. À ce titre, les grands chantiers de restauration d'églises et de cathédrales revêtent une grande importance symbolique et ne peuvent pas ne pas influencer les constructions d'églises - surtout, bien sûr, quand leurs architectes sont aussi restaurateurs, comme c'est souvent le cas. L'influence se fait non seulement par la désignation des archétypes dont nous venons de parler, mais aussi, plus profondément et de façon presque infuse, par la conception même de l'espace sacré. Le restaurateur, qui est confronté aux solutions mises en œuvre par les Anciens, qui les relève, les étudie, les restitue, les intégrera au plus profond de lui-même. Dès lors, elles ne peuvent que resurgir au moment de l'acte de conception.

Le travail analytique et son dépassement

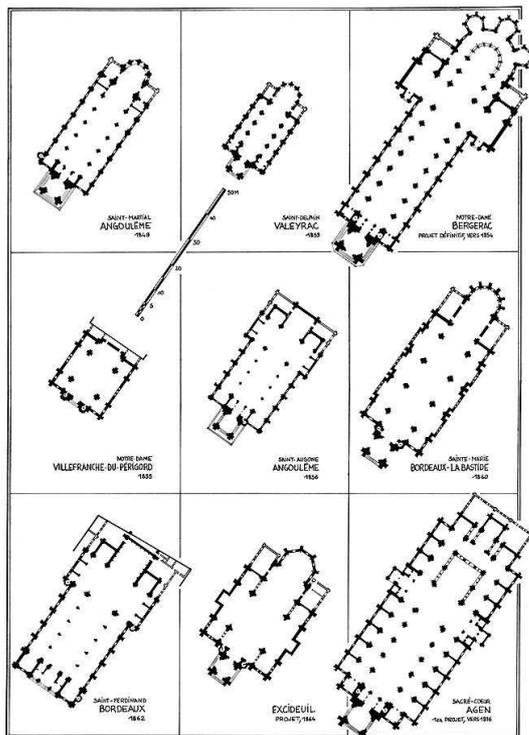
Analyse

- 29 Chez les maîtres d'œuvre constructeurs d'églises, du moins chez ceux qui ont innové, qui ont prospecté, qui ont recherché des formules adaptées aux programmes qu'ils avaient à traiter, le premier temps du travail de conception a été analytique. Analyse du programme, avec sa décomposition, sa fragmentation en petites entités plus ou moins autonomes (porche, nef, bas-côtés, chapelles, fonts baptismaux, chœur, déambulatoire, crypte, clocher, sacristies, dépendances, etc.); analyse historique et géographique; analyse des modèles, décomposés en éléments constitutifs. Comme on l'a vu en évoquant les « types consacrés », ce travail d'analyse est prospectif, ayant pour but de trouver le meilleur accord en termes de fonction, mais aussi de *caractère* et de *convenance* - de vieilles notions qui ont toujours cours en cette seconde moitié de XIX^e siècle⁵³ !

Combinatoire

- 30 Pour filer une métaphore mathématique, celle de l'*analyse combinatoire*, on peut imaginer que la deuxième étape sera celle de l'assemblage, de l'arrangement selon un certain nombre de combinaisons des différents éléments isolés par ce travail analytique. À ce titre, l'exemple d'Abadie est intéressant en ce sens que, ayant toujours soigneusement évité de se laisser piéger par les questions de style, il pourra user d'une grande liberté dans ce travail de combinaison. En effet, il lui arrive assez souvent de jouer sur la période de transition fin xii^e-début xiii^e siècle, ce qui lui donne une certaine souplesse (et lui permet de s'adapter à la taille du projet : plutôt xii^e pour des petits édifices, plutôt xiii^e pour de plus grands); par ailleurs, la réécriture par lui des références est telle qu'il peut se permettre des juxtapositions d'éléments qui pourraient en théorie paraître anachroniques : Saint-Martial d'Angoulême⁵⁴ la néoromane est voûtée d'ogives sans que cela paraisse le moins du monde déplacé, même aux yeux du visiteur attentif. Dès lors, sa latitude d'action sera d'autant plus grande et, à partir d'un nombre de solutions relativement limité, il pourra user d'une large combinatoire, presque infinie, jouant sur le nombre de vaisseaux, le type de lien entre nef et chœur, l'emplacement des dépendances et des sacristies, le mode de couverture, etc. (**fig. n° 3**). Un jeu qui lui permet de donner une réponse à chaque cas particulier - ce qui nous a naguère conduit à parler du corpus des églises de cet architecte comme d'un *laboratoire* d'architecture sacrée⁵⁵.

Figure 3

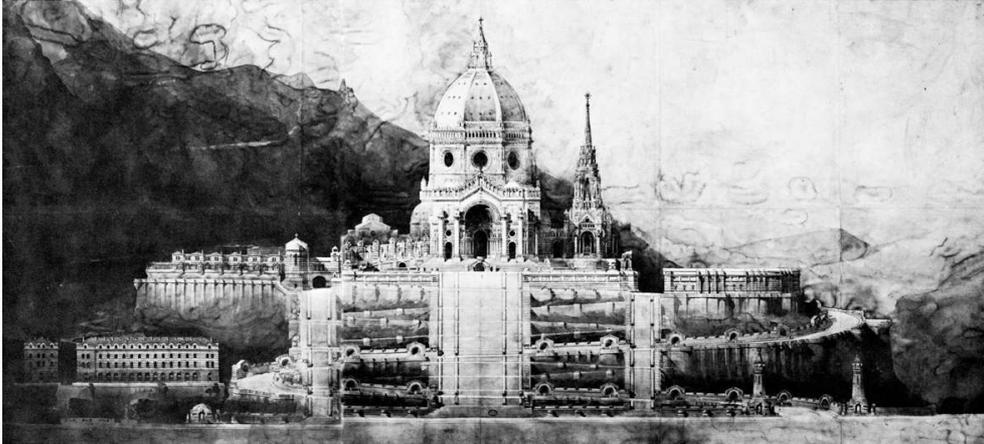


Plans comparés de quelques églises construites ou projetées par Paul Abadie
 Dessin Claude Laroche. © Claude Laroche

Synthèse

- 31 Pourtant, jouer de cette large palette de combinaisons d'éléments et personnaliser les références ne suffit pas à faire œuvre cohérente. La division en parties et l'assemblage qui s'ensuit invitent à une étape supérieure que, de façon plus générale, beaucoup dès cette époque appellent de leurs vœux, notamment quand ils espèrent que le XIX^e siècle parviendra à trouver son expression propre. C'est le temps de la synthèse, qui est de rigueur à l'occasion des programmes d'exception (les quelques rares cathédrales et basiliques⁵⁶), mais dont les églises paroissiales peuvent donner quelques occasions.
- 32 En fait, l'art de la synthèse pourrait être avant tout l'art de la *composition*, c'est-à-dire l'assemblage à visée unitaire des différentes parties, assemblage qui ménage des hiérarchies entre éléments forts et éléments faibles, qui introduit des lignes de force, des enchaînements et des ruptures savamment orchestrées. La notion semble éminemment « Beaux-Arts » et devrait donc échapper quelque peu aux architectes de l'école diocésaine, ceux qui sont le plus souvent en charge de la construction des édifices paroissiaux. Mais, on l'a dit, les choses ne sont jamais si étanches - surtout lorsque l'on va vers la province et que l'on s'éloigne d'autant des prises de position théoriques tranchées... La persistance de cette idée de composition dans la conception des églises de cette époque est bien une piste à explorer. Celle qui, à l'inverse, consisterait à analyser les concours de l'École des beaux-arts sur des sujets d'églises ne serait pas moins intéressante, permettant de voir comment l'institution aborde ce type de programme et comment les élèves de l'École le traitent (**fig. n° 4**).

Figure 4

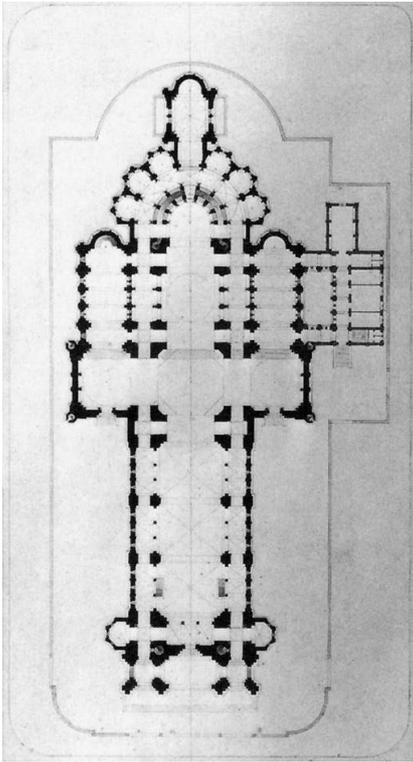


Joseph-Eugène-Armand Duquesne ; projet pour *Une église votive dans un lieu de pèlerinage célèbre*, Premier Grand Prix de Rome pour 1897, élévation

École nationale supérieure des beaux-arts ; publié dans *L'architecture à l'École des beaux-arts*. Ottawa, 1976

- 33 La question est d'autant plus intéressante qu'elle est complexe. La composition architecturale est un processus créatif, donc essentiellement individuel, mais en même temps très codifié par l'institution. En même temps, s'agissant d'architecture religieuse, la force des types, des modèles, des habitudes, des espaces consacrés par l'usage est telle qu'elle rend la part du processus de composition nettement moins importante que pour d'autres genres de programmes.
- 34 Et pourtant c'est elle seule, la composition, qui sera capable de transformer en un être viable ce qui pourrait n'être qu'un assemblage ou une juxtaposition d'éléments. C'est ce à quoi parviennent de façon convaincante, dépassant supérieurement les paradoxes que l'on vient d'évoquer, Vaudoyer à Marseille (**fig. n° 5**) et Abadie à Montmartre (**fig. n° 6**). L'analyse de ces deux édifices, la Major et le Sacré-Cœur, relevant d'un travail architectural assez comparable, permet d'ailleurs de bien comprendre cet enchaînement de séquences auquel se seront livrés les auteurs de grands programmes religieux de l'époque, enchaînement de l'analyse, de l'assemblage puis de la synthèse. Leur comparaison permet de voir également que l'entité organique qui résulte de ce travail, quand il est réussi, peut relever de natures différentes. Que ce soit un signe des temps ou bien plutôt une différence de personnalité - on connaît l'engagement politique et philosophique de Vaudoyer, sa fréquentation des milieux saint-simoniens⁵⁷ - son propos est autant de civilisation que d'architecture, son travail sur le modèle revenant à en transcrire l'essence profonde, à en recueillir l'héritage, alors que le propos d'Abadie sera non pas exclusivement mais essentiellement architectonique. S'ils ont tous les deux la haute ambition de *donner vie* à une entité répondant à un programme contemporain au travers de références soigneusement choisies et assemblées, l'organisme qui naîtra de la pensée d'Abadie sera avant tout la démonstration que l'on peut synthétiser des formes de la tradition architecturale chrétienne alors que l'être que créera Vaudoyer aura de plus hautes visées en cherchant à symboliser l'histoire de toute une civilisation.

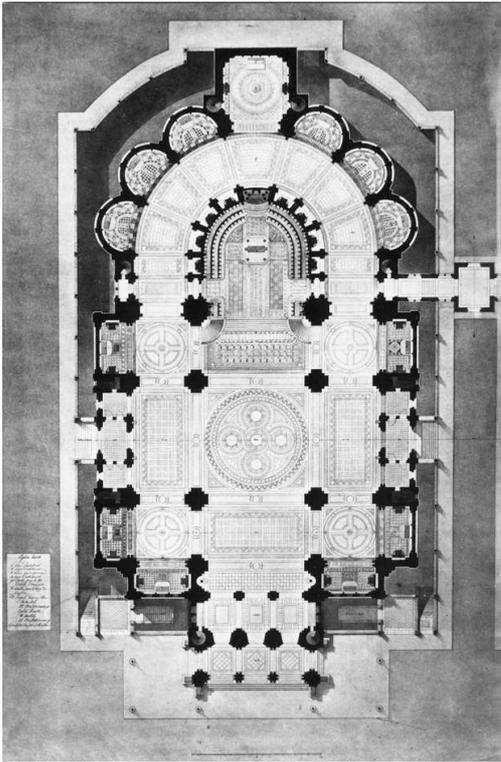
Figure 5



Léon Vaudoyer ; plan définitif pour la cathédrale de Marseille, vers 1857, détail

Coll. part.; publié dans Bergdoll, Barry. **LÉON VAUDOYER; HISTORICISM IN THE AGE OF INDUSTRY**. New York : The Architectural History Foundation, 1994

Figure 6



Paul Abadie ; projet pour le concours de 1874 pour l'église du Vœu national au Sacré-Cœur à Paris, plan. (Archives de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre)

Phot. Claude Laroche. © Claude Laroche

Espace sacré

Enchaînement des espaces

- 35 L'église est le lieu d'une promenade architecturale, le lieu de multiples déplacements (processions, offrande, culte des saints), au travers d'espaces certes spécifiques (chœur, chapelles latérales, etc.), mais qui s'enchaînent sans être strictement délimités et cloisonnés comme dans d'autres édifices publics ou privés. Cela permet des perspectives, des liaisons et confrontations d'espaces, des phénomènes de dramatisation⁵⁸ auxquels les architectes ne sont pas forcément confrontés ailleurs. Face à cette donnée fondamentale du programme, ils seront diversement armés selon qu'ils seront formés de manière classique, c'est-à-dire habitués à raisonner en géométral - en plans, coupes et élévations - ou selon qu'ils auront assimilé d'autres approches spatiales, plus organiques, en intégrant notamment les approches perspectives : c'est peut-être là encore une piste à explorer.

Lumière

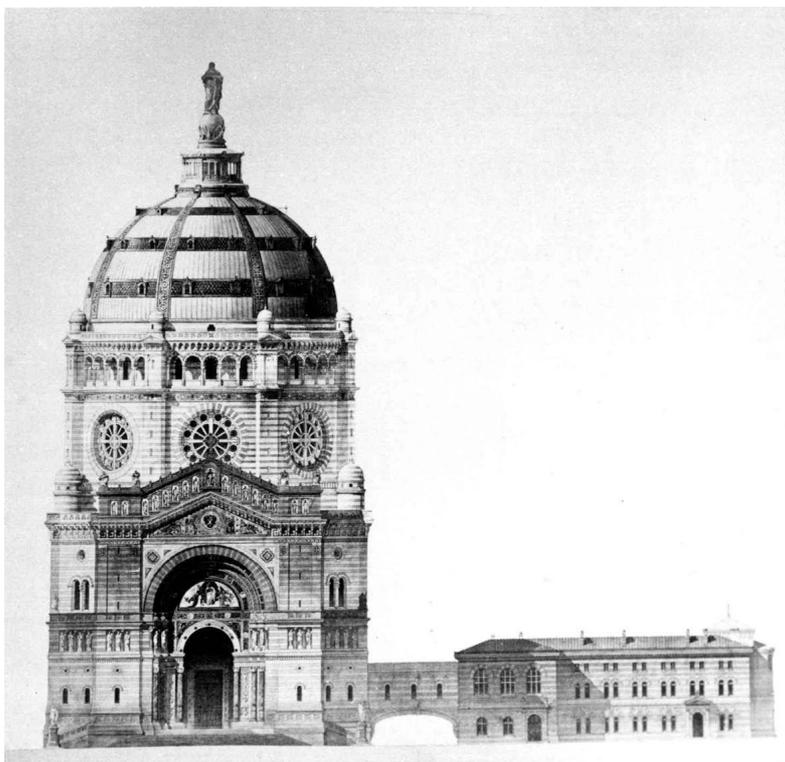
- 36 Il pourrait bien y avoir ici aussi une spécificité de l'espace religieux, qui est l'un des rares programmes où la recherche du maximum de lumière naturelle n'est pas forcément de mise. Le débat sur l'éclairage peut recouper celui sur l'utilisation de modèles romans ou gothiques, mais il peut se compliquer de bien d'autres facteurs, par exemple doctrinaux. Ce sera le cas à Montmartre, à la mort d'Abadie, quand l'architecte du

château de Chantilly, Honoré Daumet (1826-1911), appelé à lui succéder, voudra modifier le parti initial et éclairer davantage l'édifice et tout particulièrement le sanctuaire, ce cul-de-four qu'Abadie, en phase avec ses modèles romans, avait souhaité laisser dans la pénombre⁵⁹. L'enjeu serait donc moins anodin qu'il n'y paraîtrait et l'éclairage des nefs et des sanctuaires pourrait être perçu comme l'un des points de friction des différentes écoles et tendances.

Théâtre

- 37 Dans le même ordre d'idées, celui de l'effet dramatique, le fait que la liturgie soit une mise en scène, que l'espace sacré puisse avoir quelque rapport avec l'espace théâtral n'aura pas échappé à certains architectes, surtout ceux dont l'activité dans le domaine religieux n'est qu'un aspect de l'œuvre. *A fortiori* quand le programme s'y prête : le projet de Jean-Louis Pascal (1837-1920) pour l'église du Vœu national à Montmartre (**fig. n° 7, n° 8**) sera d'ailleurs bien perçu et analysé - voire critiqué - dans ce sens-là⁶⁰. Et lorsqu'il s'agira, vers 1890, de construire et d'aménager le chœur-sanctuaire de cette même église, on n'hésitera pas à y transposer un dispositif scénique courant en ménageant une légère pente dans le sens longitudinal, rendant le déroulement du spectacle liturgique plus visible, idée que Jacques Benoist attribue par hypothèse à Charles Garnier, l'architecte du Théâtre des théâtres et alors architecte-conseil de la basilique⁶¹.

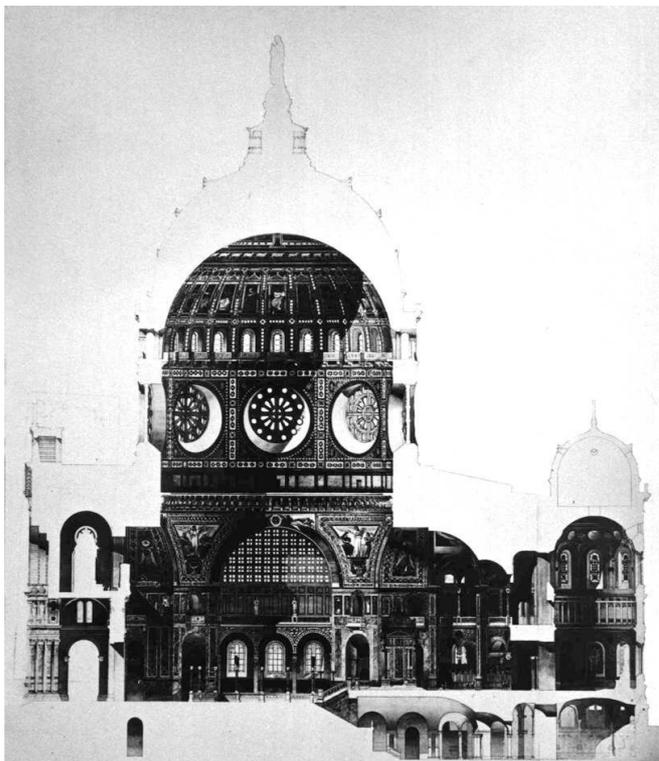
Figure 7



Jean-Louis Pascal ; projet pour le concours de 1874 pour l'église du Vœu national au Sacré-Cœur à Paris, élévation. (Archives de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre)

Phot. Claude Laroche. © Claude Laroche

Figure 8



Jean-Louis Pascal ; projet pour le concours de 1874 pour l'église du Vœu national au Sacré-Cœur à Paris, coupe. (Archives de la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre)

Phot. Claude Laroche. © Claude Laroche

Doctrine

- 38 À une époque où, dans tous les domaines des sciences et des arts, les théories prennent la place que l'on sait, les enjeux touchant à la doctrine architecturale ne peuvent être que très importants et les notions telles que rationalisme, éclectisme ou historicisme, prennent tout leur poids. On sait comment la mainmise de Viollet-le-Duc sur l'administration des Cultes et par là sur le contrôle de la construction des édifices paroissiaux lui a donné les moyens d'asseoir sa doctrine architecturale. On vient de voir comment formation et doctrine du maître d'œuvre peuvent influencer sur bien des aspects, parfois inattendus, de la conception de l'espace sacré. Il ne faut pas perdre de vue cependant la très grande dilution de ce type d'enjeu dès lors que l'on quitte les débats parisiens et que l'on a affaire à des concepteurs moins marqués, moins engagés dans les débats. La production d'églises paroissiales est à cette époque une production de masse où les données locales ont la plus grande importance. Il faut donc souvent relativiser le « viollet-le-ducisme » de tel concepteur de telle église, surtout si celle-ci est construite à une époque où le rationalisme néomédiéval est devenu la règle tacite sous-tendant la conception des édifices paroissiaux. En effet, chez ces architectes « de terrain », grande sera la tentation d'utiliser à la fin du XIX^e siècle, non pas seulement le style, comme on sait le faire depuis le début du siècle, mais le système architectural qui se sera révélé à l'usage le plus approprié à tel ou tel type de programme. Le rationalisme néomédiéval, « pur » ou dans sa version romano-byzantine, abadienne, sera donc l'une des touches de

couleur de la palette éclectique, celle en tout cas que l'on associera tout naturellement au programme d'église en dehors, désormais, de toute prise de position doctrinale⁶² !

Style

- 39 La question est délicate, la notion est ambivalente, ô combien polysémique, ce qui peut expliquer pourquoi, en permettant d'éviter certaines remises en question, elle a si longtemps prévalu. Pour n'être que l'une des questions parmi d'autres, elle n'en est pas moins capitale, mais nous n'y insisterons pas : elle garde suffisamment d'attraits pour ne pas être oubliée de sitôt !

Construction

- 40 En matière d'architecture religieuse, le mode de construction est un enjeu de grande importance⁶³. Cela n'a d'ailleurs pas échappé aux observateurs du XX^e siècle, même pendant le temps où cette architecture n'était l'objet que de considérations superficielles : la question des matériaux a, notamment et concurremment avec celle des styles, longtemps focalisé l'attention⁶⁴. On a, en particulier, guetté les apparitions du métal comme autant de signes d'une modernité rédemptrice. Non sans fondement, mais non sans amalgames parfois : en mêlant dans un même regard bienveillant un fer et une fonte aux fonctions structurelles pourtant si différentes. De plus, en privilégiant le regard sur des matériaux emblématiques, aux forts enjeux de doctrine, on a pu oublier combien le contexte pouvait être important s'agissant des matériaux de construction, à une époque où même si la révolution industrielle et celle des transports commencent à faire sentir leurs effets en termes d'uniformisation, les habitudes locales - ou les innovations locales⁶⁵ - pèsent encore de tout leur poids.
- 41 On a pu oublier aussi que dans ce type de programme le mode de voûtement, avec ses implications en termes de résolution des poussées, était plus déterminant que le matériau, même si les deux choses sont nécessairement liées. L'architecture religieuse, c'est avant tout le *couvrement* : le berceau, la voûte d'ogives, la coupole, mais aussi la charpente apparente. Celle-ci, prônée par Baudot, est brillamment illustrée par Boeswillwald⁶⁶, Vaudremer⁶⁷, Abadie (**fig. n° 9**) ou Duthoit, lesquels conjuguent avec cette formule économie, réussite spatiale et légitimité historique. Fait important, la remise en vogue de chacun de ces modes de couverture sera en son temps comme une manière de révolution.

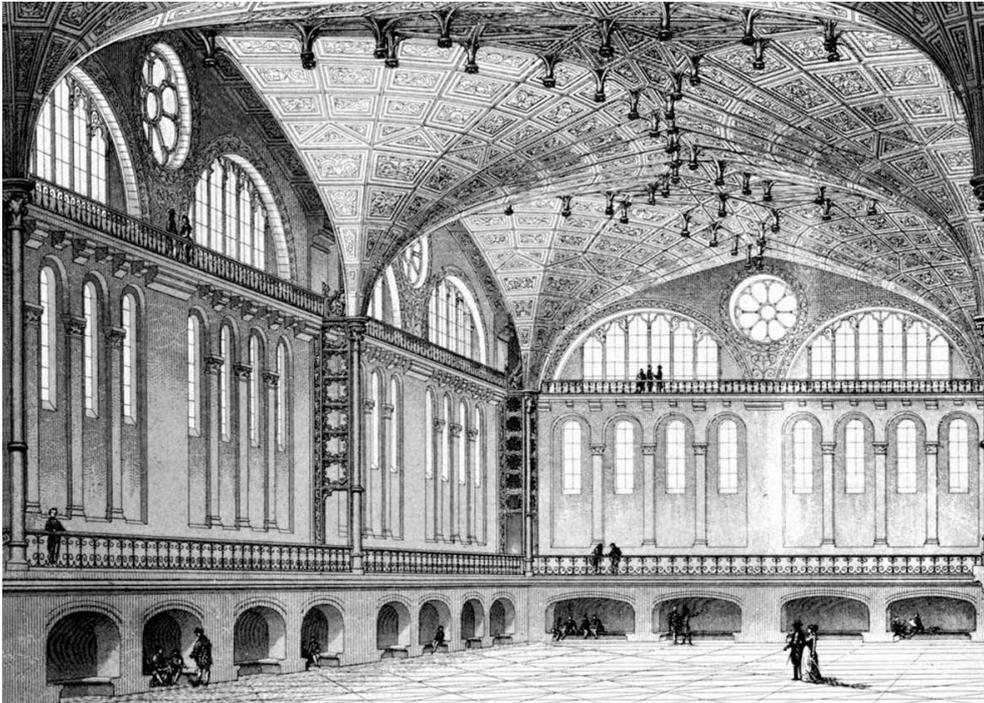
Figure 9



Paul Abadie ; église Sainte-Marie de La Bastide à Bordeaux, 1860-1886, nef avec charpente apparente
Phot. Claude Laroche. © Claude Laroche

- 42 Ce n'est pas pour rien que le thème du grand espace couvert sera un cheval de bataille de Viollet-le-Duc et de son école - voir les projets des *Entretiens*⁶⁸ (**fig. n° 10**) et les célèbres dessins d'Anatole de Baudot⁶⁹, thème dont on sait qu'il sera un vecteur de la modernité architecturale. De ce fait, le travail sur l'espace sacré aura été - au même titre que celui sur les grandes halles de gare ou d'expositions universelles - l'un des moteurs de cette réflexion. Enfin, ce ne sera pas le moindre de ses enjeux, l'architecture religieuse sera, pour les architectes de l'école diocésaine, le premier lieu d'élaboration et de mise au point d'un système qui fait de la rationalité constructive le fondement de l'expression architecturale - une expression qui, par conséquent, devient éminemment rhétorique, et qui, bien que légitimée par la notion morale de *vérité de la construction*, n'est pas toujours épargnée par l'emphase⁷⁰.

Figure 10



Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc ; « Voûtes en fer » ; extrait d'**ENTRETIENS SUR L'ARCHITECTURE**. Paris : A. Morel et C^e, 1863

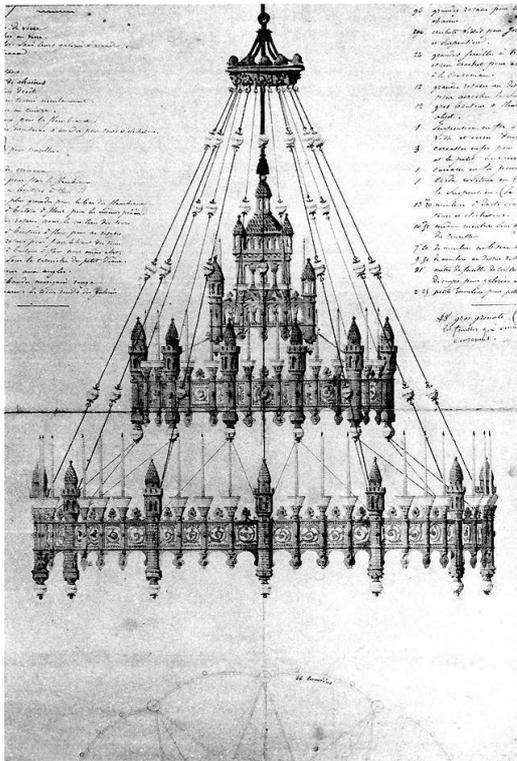
(Combien ?)

- 43 La question du coût des édifices paroissiaux est une question cruciale : c'est bien sûr la faisabilité du montage financier qui est en cause et l'économie des solutions proposées sera toujours un argument de poids, dès lors que sont impliqués les administrations d'État et municipale, les fabriques et les paroissiens (par le biais des souscriptions). On connaît le souci de l'administration - qui contribue au montage financier par le système des secours - de vérifier la bonne adéquation entre le devis proposé et le nombre des paroissiens desservis⁷¹. Il est d'ailleurs toujours intéressant lorsque l'on étudie un édifice de cette époque de calculer le ratio au mètre carré - en prenant garde de comparer ce qui est comparable, le coût pouvant varier selon que l'on prend en compte ou non le décor et le mobilier, que l'on utilise les premiers devis ou le coût réel après achèvement, que l'on table sur la surface hors-œuvre nette ou sur un autre type de surface - et de situer ce ratio par rapport à la gamme de prix, fort étendue, que donne de façon très éclairante Jean-Michel Leniaud⁷². À l'échelle du cas particulier d'un édifice, les choses sont donc assez simples et univoques. Il en va autrement quand il s'agit de plaider de façon générale et théorique, sous le rapport de l'économie, en faveur de tel ou tel style ou mode de construction. C'est alors que l'on voit comment l'argumentaire peut être biaisé et détourné, pollué par les préférences partisans. C'est le même type d'argument financier qui pourra plaider soit pour le gothique, jugé plus léger de structure, moins gourmand en matériaux mais plus exigeant en décor sculpté, soit pour le roman, plus sobre d'ornementation⁷³ mais de maçonnerie plus volumineuse.

Rosaire (suite)

- 44 Ces litanies n'auraient pas de sens si chacun ne pouvait y aller de sa petite prière personnelle, de ses intentions particulières... Notre liste, nous l'avons dit, est loin d'être exhaustive et devrait englober par exemple des questions aussi importantes que le décor, le mobilier, l'iconographie, qui, dans le domaine de l'architecture religieuse, prennent une importance spéciale et sont source d'enjeux capitaux.
- 45 Sans vouloir rajouter à la démonstration que nous avons tenté de faire : celle d'une architecture religieuse aux attendus extrêmement divers, aux enjeux multiples, force est de constater que la complexité du problème vient non seulement des innombrables facteurs qui le déterminent ou l'amendent, mais aussi du fait que ces facteurs interfèrent et se croisent de façon fort imbriquée, chacun d'entre eux pouvant avec profit être confronté tour à tour avec un ou plusieurs autres : liturgie et programme, liturgie et plan, construction et doctrine (par le biais de la question du rationalisme constructif), politique religieuse et particularités régionales, échelle et style, etc. Même si bien sûr certains de ces croisements ne sont pas spécifiques à l'architecture religieuse : plan et composition, coût et politique, etc.
- 46 Parfois, un élément peut en entraîner en cascade beaucoup d'autres. Par exemple, la coupole, mode de construction, est aussi un système générateur de plan, de type de décor et de mobilier religieux - et même de type de luminaire (**fig. n° 11**) - en même temps qu'elle aura fait couler beaucoup d'encre sur son exotisme ou son essence indigène. C'est aussi un mode de couverture qui n'est pas sans implications sur l'organisation liturgique, de même qu'on a pu l'associer à d'importantes questions de symbolisme ou de spiritualité.

Figure 11

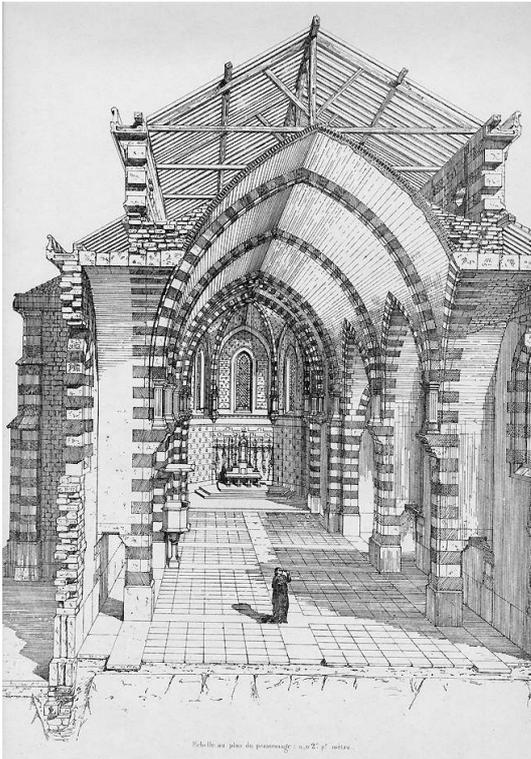


Paul Abadie ; projet pour le lustre de la coupole centrale de la cathédrale Saint-Front de Périgueux, élévation et plan. (Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, fonds Poussielgue-Rusand)

Phot. Claude Laroche. © Claude Laroche

- 47 Comme on le laissait espérer en introduction, on peut aussi lire quelques-uns des faits marquants de l'histoire de l'architecture religieuse de cette période au travers de ces grilles à entrées multiples. Le « viollet-le-ducisme », par exemple, dont l'architecture religieuse sera le principal cheval de bataille. Qui pourrait bien d'ailleurs être un cheval de Troie : c'est par le biais des églises que l'école viollet-le-ducienne infiltre les organismes de contrôle architectural - un enjeu de taille ! Ce sont les églises qui offrent à la théorie de Viollet-le-Duc de nombreuses occasions d'expérimentations techniques - on pense aux variations sur le thème de la résolution des poussées des voûtes (**fig. n° 12**) - et qui donnent, on l'a dit, les premiers terrains d'étude d'une écriture architecturale bien particulière.

Figure 12



Paul Lorain ; église de Castellane (Alpes-de-Haute-Provence), perspective éclatée
 Extrait de **CROQUIS D'ARCHITECTURE-INTIME CLUB**, 3e année, n° XII, avril 1869, f° 1

- 48 Enfin, si l'on en revient à la question du style - que l'on a pourtant bien essayé de minimiser ici ! - on aura avantage à revoir la scansion habituellement admise pour le demi-siècle en question - triomphe du gothique, supplanté à la fin du siècle par le néoroman ou le romano-byzantin - en fonction de ce type de grille d'analyse. La nécessaire ascension de ce néoroman n'est pas que le résultat d'un désir de formes, un désir de *renouveau* de ces formes. C'est aussi tout un ensemble de facteurs qu'il est instructif d'analyser, pour comprendre l'époque comme pour comprendre les évolutions de l'architecture religieuse postérieure.
- 49 Car les formules byzantines nous amènent tout naturellement au XX^e siècle, notamment à l'entre-deux-guerres, où elles rencontrent la fortune que l'on sait. La généalogie qui mène des débats du siècle précédent jusqu'à ce succès est réelle, même si les architectes du XX^e siècle, en bons meurtriers de leurs pères, l'ont parfois réfutée. Il en va de même pour les autres formules prisées par l'époque. Les tendances à la Perret (Auguste Perret 1874-1954, Gustave Perret, 1876-1952), avec plans allongés et claustras, sont annoncées par le travail que le XIX^e siècle a mené sur la lumière et sur la composition en plan. Quant aux tendances expressionnistes structurelles à la Gaudí (1852-1926) ou à la Dom Bellot (1876-1944), elles sont évidemment impensables sans le précédent de Viollet-le-Duc. Mais la dette de la première moitié du XX^e siècle dépasse ces simples filiations. Si elle a pu représenter un moment de décantation, de simplification, d'*évidence*, ce n'est pas uniquement grâce aux nouveaux matériaux et aux nouvelles techniques. C'est aussi parce que les générations précédentes auront exploré toutes les voies possibles - y compris les impasses ; c'est parce que le second XIX^e siècle aura été la période foisonnante que l'on a

tenté de cerner, période confuse, traversée par des enjeux multiples, croisés, difficiles à démêler, mais finalement période *nécessaire*, justifiant et légitimant par avance toutes les évolutions futures.

50 Ce début de XX^e siècle est peut-être aussi le moment d'un nouvel accord, d'une nouvelle connivence entre les différents acteurs en cause. Mais si, cette fois encore, prêtres et maîtres d'œuvre semblent s'entendre sur des formules architecturales, c'est probablement sur des bases moins ambiguës qu'en 1850, quand le néogothique paraissait jouer semblable rôle fédérateur. Si l'entente s'avère bien plus solide, plus profonde et plus fondamentale qu'au siècle précédent, c'est qu'au-delà du simple registre des formes, elle touche à la nature tant physique que symbolique de l'espace sacré. Une nouvelle preuve qu'en matière d'architecture (CQFD ?), il faudrait toujours essayer d'aller au-delà des apparences...

51 INP

Figure 13



Communication présentée lors du séminaire **LE PATRIMOINE RELIGIEUX DES XIX^E ET XX^E SIÈCLE** qui s'est tenu du 9 au 11 juin 2008 à l'Institut national du patrimoine, avec la participation de la direction de l'Architecture et du Patrimoine

NOTES

1. Une première version de cet article a été publiée sous ce même titre dans : Foucart, Bruno, Hamon, Françoise (dir.). **L'architecture religieuse au XIX^e siècle ; entre éclectisme et rationalisme**. Actes de colloque (2000/09/21-22 : Paris, UFR d'histoire de l'art et d'archéologie de Paris-Sorbonne). Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2006, p. 295-319. Nous remercions l'éditeur d'avoir bien voulu autoriser la publication électronique de ce texte.

2. Le phénomène est déjà parfaitement souligné dans un article fondateur de Bruno Foucart datant de 1974 : Foucart, Bruno. Comment peut-on aimer une église du XIX^e siècle ; ou de la réhabilitation du pastiche. **Les Monuments historiques de la France**, 1974, n° 1, p. 64-71.

3. Leniaud, Jean-Michel. Les Constructions d'églises sous le Second Empire : architecture et prix de revient, **Revue d'histoire de l'Église de France**, juil.-déc. 1979, t. LXV, n° 176, p. 267-278. - La Construction des lieux de culte du Moyen Âge à nos jours. Actes de colloque (1986/05 : Rouen-Le Bec-Hellouin). **Revue d'histoire de l'Église de France**, janv.-juin 1987, t. LXXIII, n° 190. Ces recherches sont synthétisées dans un ouvrage fondamental sur la question : Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrege-Le Courrier Picard, 1993.

4. Bergdoll, Barry. **Léon Vaudoyer; Historicism in the Age of Industry**. New York: The Architectural History Foundation, Cambridge (Massachusetts), The MIT Press, 1994.

5. Nayrolles, Jean. **Roman et néo-roman ; de l'invention du passé dans la culture archéologique et dans l'art du XIX^e siècle français**. Thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction d'Yves Bruand, université de Toulouse-Le Mirail, 1994. (Publiée : Nayrolles, Jean. **L'Invention de l'art roman à l'époque moderne [XVIII^e-XIX^e siècles]**. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005). Voir également L'Invention de l'art roman au XIX^e siècle ; l'époque romane vue par le XIX^e siècle. Actes de colloque (1995/10 : Issoire). **Revue d'Auvergne**, 1999, n° 4, t. 553.
6. Guéné, Hélène, Loyer, François. **L'Église, l'État et les architectes ; Rennes, 1870-1940**. Paris : Institut français d'architecture, Norma Éditions, 1995. - Le Bas, Antoine. **Des sanctuaires hors les murs ; églises de la proche banlieue parisienne, 1801-1965**. Paris : Monum-Éditions du patrimoine, 2002 (Cahiers du patrimoine, n° 61).
7. La perception de la restauration monumentale au XIX^e siècle a souffert du même phénomène.
8. Principalement : Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984).
9. Voir Nayrolles, Jean. **Roman et néo-roman ; de l'invention du passé dans la culture archéologique et dans l'art du XIX^e siècle français**. Thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction d'Yves Bruand, université de Toulouse-Le Mirail, 1994. (Publiée : Nayrolles, Jean. **L'Invention de l'art roman à l'époque moderne [XVIII^e-XIX^e siècles]**. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005), p. 695-702 (chapitre « Le "romano-byzantin" : un style pour le Midi ? »). - Loyer, François. **Histoire de l'architecture française ; de la Révolution à nos jours**. Paris : Mengès, Éditions du patrimoine, 1999, p. 159-160.
10. Sur la théorie des écoles romanes, voir Nayrolles, Jean. **Roman et néo-roman ; de l'invention du passé dans la culture archéologique et dans l'art du XIX^e siècle français**. Thèse de doctorat en histoire de l'art sous la direction d'Yves Bruand, université de Toulouse-Le Mirail, 1994. (Publiée : NAYROLLES, Jean. **L'Invention de l'art roman à l'époque moderne [XVIII^e-XIX^e siècles]**. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005), p. 285-293.
11. Foucart, Bruno. Paris : le projet de Saint-Pierre de Chaillot. **Viollet-le-Duc**. Catalogue d'exposition (1980 : Paris, Galeries nationales du Grand Palais). Paris : Réunion des musées nationaux, 1980, p. 196-197. - Loyer, François. Une basilique synthétique. In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 190-199.
12. Voir dans la base Mérimée : notice IA13000788. Voir dans la base Mémoire : image APMH00013913.
13. Voir dans la base Mémoire : image APTCF00918.
14. Voir dans la base Mérimée : notice PA00117783. Voir dans la base Mémoire : image AP1FS00795.
15. Voir Le Goff, Jacques (sous la présidence de). **Patrimoine et passions identitaires**. Actes de colloque (*Entretiens du Patrimoine*, 1997/01 : Paris, Palais de Chaillot). Paris : Fayard, Éditions du Patrimoine, 1998.
16. Jarrassé, Dominique. L'orientalisme architectural et l'église. Foucart, Bruno, Hamon, Françoise (dir.). **L'architecture religieuse au XIX^e siècle ; entre éclectisme et rationalisme**. Actes de colloque (2000/09/21-22 : Paris, UFR d'histoire de l'art et d'archéologie de Paris-Sorbonne). Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2006, p. 57-67.
17. Sur la découverte de l'architecture chrétienne d'Orient par les architectes français, sur le débat concernant les influences byzantines dans l'art roman, notamment sur la controverse Verneilh-Vitet et ses arrière-plans idéologiques, voir les analyses très pertinentes de Jean Nayrolles (*Roman et néo-roman...*, *op. cit.* p. 304-327).

18. Foucart, Bruno. « L'Homme du néo-roman ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 20-25, ici p. 24.
19. Voir dans la base Mérimée : notice PA00082725. Voir dans la base Mémoire : image AP19L01405, image APMH00033514. Laroche, Claude. Saint-Front de Périgueux : la restauration du XIX^e siècle. **Congrès archéologique de France, Périgord**. Actes de congrès (1998/09). Paris : Société française d'archéologie, 1999, p. 267-280.
20. Van Zanten, David. **L'Art en France sous le Second Empire**. Catalogue d'exposition (1979 : Paris, Galeries nationales du Grand Palais). Paris : Réunion des musées nationaux, 1979, p. 94-95 (analyse des projets de Vaudoyer pour la cathédrale de Marseille). - Voir également Bergdoll, Barry. **Léon Vaudoyer; Historicism in the Age of Industry**. New York: The Architectural History Foundation, Cambridge (Massachusetts), The MIT Press, 1994, p. 235-237.
21. Laroche, Claude. Le Concours de 1874, ou le roman obligé. In Benoist, Jacques (dir.). **Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national**. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995, p. 104-121.
22. Chastel, André. **L'Art italien**. Nouvelle édition. Paris : Flammarion, 1982, p. 118.
23. Voir dans la base Mérimée : notice PA00084355.
24. Laroche, Claude. Le Concours de 1874, ou le roman obligé. In Benoist, Jacques (dir.). **Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national**. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995.
25. Art. 2 de l'arrêté ministériel du 20 mai 1853. Cette fonction de contrôle sera en fait très peu exercée par les intéressés : elle ne leur est pas rémunérée alors qu'elle peut leur occasionner des frais (Jean-Michel Leniaud).
26. Leniaud, Jean-Michel. **Les Cathédrales au XIX^e siècle**. Paris : Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Économica, 1993, p. 163.
27. Lettre du 20 décembre 1849, lue en séance du conseil municipal de Bergerac du 23 décembre suivant (arch. com. de Bergerac). L'église sera finalement construite par Abadie.
28. Voir notamment, à Lille, celui pour Notre-Dame-de-la-Treille (1853-1855) ou celui pour Saint-Michel (vers 1868). Sur le concours de Notre-Dame-de-la-Treille, voir les contributions d'Olivier Liardet et de Christopher Drew Armstrong. In Vienne, Frédéric (dir.). **Notre-Dame-de-la-Treille, du rêve à la réalité ; histoire de la cathédrale de Lille**. Lille : Éditions Yris, 2002.
29. Claudel, Paul. L'architecte. **Feuilles de Saints**. Paris : Librairie Gallimard, 1925, p. 47-64. Claudel était le gendre de Sainte-Marie Perrin et écrira ce long poème peu après la mort de l'architecte. Il faut aussi évoquer l'existence de quelques « prêtres-architectes » (voir Leniaud, Jean-Michel. « Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et programmes ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 81-117, ici p. 90-94).
30. Leniaud, Jean-Michel. « Maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et programmes ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 88-90.
31. Lasserre, Jean-Claude. « Le Cardinal Donnet ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 136-137.
32. Loyer, François. Néo-gothique et politique en France au XIX^e siècle. **L'Art et les révolutions ; section 6, survivances et réveils de l'architecture gothique**. Actes de colloque (1989/06 : Strasbourg, XXVII^e congrès international d'histoire de l'art). Strasbourg : Société alsacienne pour le développement de l'histoire de l'art, 1992, p. 51-62, ici p. 58-60.

33. Voir les incompréhensions suscitées dans le monde catholique par la victoire d'Abadie au concours de Montmartre (Laroche, Claude. *Le Concours de 1874, ou le roman obligé*. In Benoist, Jacques (dir.). **Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national**. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995, p. 114-116).
34. Voir Chaline, Nadine-Josette. « Une fièvre de construction ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 13-36.
35. Le Bas, Antoine. **Des sanctuaires hors les murs ; églises de la proche banlieue parisienne, 1801-1965**. Paris : Monum-Éditions du patrimoine, 2002 (Cahiers du patrimoine, n° 61). Voir notamment la préface de François Loyer (« L'église paroissiale, monument ou équipement ? », p. 11-24.
36. Par exemple, pour le concours de Montmartre : **Le Moniteur des architectes**, 1874, col. 113-120 ; pour celui de Saint-Michel de Lille : **Croquis d'architecture-Intime Club**, 3e année, n° X, fév. 1869, f° 5.
37. Laroche, Claude. « Les Églises d'Abadie : un laboratoire d'architecture sacrée ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 160-169, ici p. 161.
38. Voir notamment Laroche, Claude. L'Hôtel de ville d'Angoulême. In **Congrès archéologique de France, Charente**. Actes de congrès (1995/09). Paris : Société française d'archéologie, 1999, p. 69-82, ici p. 79-80.
39. P. Abadie à M^{gr} Cousseau. In **Correspondance du cardinal Pie évêque de Poitiers et de M^{gr} Cousseau évêque d'Angoulême ; 1849-1873**. Saint-Amand : imprimerie Saint-Joseph, 1894, p. 640. Lettre datant probablement du 16 septembre 1874 (publiée sous la date erronée du 16 juillet 1874).
40. Thomine, Alice. **Émile Vaudremer (1829-1914). La rigueur de l'architecture publique**. Paris : Picard, 2004.
41. Leniaud, Jean-Michel. Les Constructions d'églises sous le Second Empire : architecture et prix de revient, **Revue d'histoire de l'Église de France**, juil.-déc. 1979, t. LXV, n° 176, p. 276.
42. Leniaud, Jean-Michel. « Coûts, fonds publics et souscriptions ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 118-142, ici p. 138 et suiv.
43. Sur le rôle respectif des règlements et des plans-types dans l'architecture scolaire du XIX^e siècle, voir Châtelet, Anne-Marie. **La Naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914**. Paris : Honoré Champion, 1999.
44. De Baudot, Anatole. **Églises de bourgs et villages**. Paris : A. Morel, 1867, t. 1, avant-propos.
45. Foucart, Bruno. « Viollet-le-Duc et la restauration ». In Nora, Pierre (dir.). **Les Lieux de mémoire**, t. II « La Nation », vol. 2. Paris : Gallimard, 1986, p. 612-649, ici p. 644. - Foucart, Bruno. « À l'aube du troisième millénaire », postface à Bercé, Françoise. **Des monuments historiques au patrimoine ; du XVIII^e siècle à nos jours**. Paris : Flammarion, 2000, p. 203-210.
46. Bercé, Françoise. **Des monuments historiques au patrimoine ; du XVIII^e siècle à nos jours**. Paris : Flammarion, 2000, p. 31 et suiv.
47. Laroche, Claude. Saint-Front de Périgueux : la restauration du XIX^e siècle. **Congrès archéologique de France, Périgord**. Actes de congrès (1998/09). Paris : Société française d'archéologie, 1999.
48. De Baudot, Anatole. **Églises de bourgs et villages**. Paris : A. Morel, 1867, t. 1, introduction. Julien Guadet, professeur de théorie à l'École des beaux-arts, fut d'ailleurs assez embarrassé, à la fin du siècle, quand il dut enseigner à ses élèves les « éléments de la composition dans les édifices religieux » (Livre XI du t. III de l'ouvrage reprenant son enseignement : **Éléments et théorie de l'architecture**. Paris : Librairie de la Construction moderne, 1901-1904, p.145 et suiv.).

Vitupérant l'archéologie et la copie des époques anciennes, il sera bien obligé de reconnaître la permanence de la tradition religieuse et, de fait, son cours sera, cette fois, essentiellement un cours d'histoire.

49. Bordeaux, Raymond. **Traité de la réparation des églises ; principes d'archéologie pratique**. Paris : Derache et Dumoulin ; Évreux : Imprimerie Auguste Hérissey, 1862. Une première édition était parue en 1852, sous le titre **Principes d'archéologie pratique appliqués à l'entretien, la décoration et l'ameublement artistique des églises**. Une troisième paraîtra en 1888.

50. Voir Leniaud, Jean-Michel. Les Basiliques de pèlerinage en France et leur architecture (XIX^e-début XX^e siècle). In **I santuari francesi e italiani nel mondo contemporaneo. Tradizione, riprese, invenzioni**. Actes de colloque (2002/11/8-9 : Rome, École française de Rome et Istituto Luigi Sturzo). Rome : 2005.

51. Voir dans la base Mérimée : notice PA00088906. Voir dans la base Mémoire : image APPA00036N

52. Voir dans la base Mérimée : notice PA00088813. Voir dans la base Mémoire : image APMH0099109.

53. Elles figurent en bonne place dans le traité de Raymond Bordeaux : Bordeaux, Raymond. **Traité de la réparation des églises ; principes d'archéologie pratique**. Paris : Derache et Dumoulin ; Évreux : Imprimerie Auguste Hérissey, 1862.

54. Voir dans la base Mérimée : notice PA16000018.

55. Laroche, Claude. « Les Églises d'Abadie : un laboratoire d'architecture sacrée ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984).

56. Loyer, François. Une basilique synthétique. In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984).

57. Bergdoll, Barry. **Léon Vaudoyer; Historicism in the Age of Industry**. New York: The Architectural History Foundation, Cambridge (Massachusetts), The MIT Press, 1994.

58. Phénomène relevé par François Loyer à propos du Sacré-Cœur de Montmartre (Loyer, François. Le Sacré-Cœur de Montmartre ; l'Église souffrante et l'architecture triomphante. **Le débat**, mars-mai 1987, n° 44, p. 144-155, ici p. 154-155).

59. Laroche, Claude. « Anatomie d'une chimère ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 228-250, texte repris In Benoist, Jacques (dir.). **Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national**. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995, p. 132-145.

60. Laroche, Claude. Le Concours de 1874, ou le roman obligé. In Benoist, Jacques (dir.). **Le Sacré-Cœur de Montmartre, un vœu national**. Paris : Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, 1995, p. 111.

61. Benoist, Jacques. Les Aménagements liturgiques du Sacré-Cœur (1870-2000). **Livraisons d'histoire de l'architecture**, 1^{er} semestre 2001, n° 1, p. 9-26, ici p. 11.

62. C'est ce que nous avons cru reconnaître, entre autres probables nombreux exemples, chez Léopold Ridet (1852-1910), l'architecte de la ville de Laval, en Mayenne, qui, pour le lycée, adoptera le rationalisme à la Narjoux et à la Vaudremer, pour le musée, s'inspirera d'un édifice public emblématique, le bâtiment du palais de justice de Paris que Duc avait élevé sur la rue de Harlay et, pour la chapelle de l'hospice, sera redevable à la manière abadienne (voir Laroche, Claude. À propos de quelques architectures de musées en Pays de la Loire. **303, arts, recherches et créations**, 1989, n° 23, p. 42-77, ici p. 44-48).

63. Voir par exemple Bernard Marrey (textes présentés par), **La querelle du fer : Eugène Viollet-le-Duc contre Louis Auguste Boileau**. Paris : Éditions du Linteau, 2002.
64. Sur l'architecture religieuse et la question des matériaux, voir notamment Foucart, Bruno. « Les Deux Prétendus Péchés mortels de l'architecture religieuse », in Texier, Simon (dir.). **Églises parisiennes du XX^e siècle ; architecture et décor**. Paris : Délégation à l'action artistique de la ville de Paris, 1996, p. 43-47.
65. Voir l'exemple de l'architecte diocésain de Grenoble, Alfred Berruyer, et la question de la construction en ciment (Delorme, Franck. **Alfred Berruyer [1819-1901] ou la carrière d'un architecte ordinaire**. Mémoire de DEA sous la direction de François Loyer, université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, école d'architecture de Versailles, 2000).
66. Voir dans la base Mémoire : image APMH00328270.
67. Voir dans la base Mémoire : image APMH00080298.
68. Voir dans la base Mémoire : image AP65S01019 .
69. Voir dans la base Mémoire : image AP72P00600, image AP65N00082.
70. Laroche, Claude. « Abadie et le rationalisme néo-médiéval ». In Laroche, Claude (dir.). **Paul Abadie, architecte, 1812-1884**. Catalogue d'exposition (1988-1989 : Paris, musée national des Monuments français). Paris : Réunion des musées nationaux, 1988 (1^{ère} éd. : Angoulême : musée municipal, 1984), p. 334-350 (notamment p. 340-342, chapitre « Le “jeu de rationalité” »). - Voir aussi les contributions au colloque **Le rationalisme architectural, de Viollet-le-Duc à Sullivan**, Paris, Palais de Chaillot, 11 décembre 2002.
71. Leniaud, Jean-Michel. Les Constructions d'églises sous le Second Empire : architecture et prix de revient, **Revue d'histoire de l'Église de France**, juil.-déc. 1979, t. LXV, n° 176. - Leniaud, Jean-Michel. « Les Travaux paroissiaux au XIX^e siècle : pour une étude de la maîtrise d'ouvrage ». In Leniaud, Jean-Michel. **La Construction des lieux de culte du Moyen Âge à nos jours**. Actes de colloque (1986/05 : Rouen-Le Bec-Hellouin). **Revue d'histoire de l'Église de France**, janv.-juin 1987, t. LXXIII, n° 190. - Leniaud, Jean-Michel. « Coûts, fonds publics et souscriptions ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 119-142.
72. De 93 francs le mètre carré (une église à Angers) à près de 2 000 francs (Saint-Augustin à Paris)... (Leniaud, Jean-Michel. Les Constructions d'églises sous le Second Empire : architecture et prix de revient, **Revue d'histoire de l'Église de France**, juil.-déc. 1979, t. LXV, n° 176, p. 272-273. - Leniaud, Jean-Michel. « Coûts, fonds publics et souscriptions ». In Bouchon, Chantal, Brisac, Catherine, Chaline, Nadine-Josette, Leniaud, Jean-Michel. **Ces églises du XIX^e siècle**. Amiens : Encrage-Le Courrier Picard, 1993, p. 130-131).
73. Et même sur ce point, les exemples concrets peuvent contredire l'argumentaire théorique. À Angoulême, les deux églises d'Abadie montrent bien que rien n'est clair : Saint-Martial, plutôt romane, est nettement plus abondamment sculptée que Saint-Ausone, plutôt gothique. Le thème du néoroman comme construction économique est repris par François Loyer (Loyer, François. **Histoire de l'architecture française ; de la Révolution à nos jours**. Paris : Mengès, Éditions du patrimoine, 1999, p. 159-160), qui explique en partie l'avenir du néoroman par l'économie de sa construction, « moins coûteuse que le néo-gothique, aux formes ambitieuses et à la riche modénature » (p. 159-160).

RÉSUMÉS

Ce texte a pour but d'esquisser quelques pistes de recherche pour l'étude de l'architecture religieuse du second XIX^e siècle, de donner une sorte de *vade-mecum*, de grille d'analyse pour aider à la rédaction d'une monographie d'édifice ou à la mise au point d'une synthèse. Comme l'architecture religieuse semble être le lieu de convergence d'une multitude de facteurs (certes comme toute architecture, mais peut-être davantage étant donné la transcendance qui s'y rattache), il s'agissait de tenter de dresser une liste, non exhaustive, de ces facteurs, chacun étant considéré comme enjeu : enjeu architectural, spirituel, mais aussi politique, philosophique ou enjeu de société.

This text tries to outline some research trails for the study of the second half nineteenth century religious architecture, to give a sort of *vade-mecum*, of analysis schedule before starting a building monograph or taking up a synthesis. Religious architecture seeming to be the point of encounter of numerous factors (as any architecture, of course, but perhaps more because of its transcendence) this text tries to draw up a list of those factors, each one considered as a stake: architectural, spiritual, politic, philosophical or societal stake.

INDEX

Mots-clés : aménagement liturgique, analyse architecturale, Anatole de Baudot, André Chastel, architectes diocésains, Architecture religieuse (du XIXe siècle), cathédrale de Marseille, chapelle impériale de Biarritz, Charles Garnier, composition architecturale, concours d'architecture, Conseil général des bâtiments civils, coût, de modèles architecturaux, éclectisme, école diocésaine, écoles (régionales), Edmond Duthoit, église paroissiale, Émile Boeswillwald, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, Félix de Verneilh, François Loyer, Hippolyte Durand, historicisme, Honoré Daumet, Jean-Michel Leniaud, Léon Vaudoyer, loi de Séparation 1905, Louis-Jean Sainte-Marie Perrin, Ludovic Vitet, matériaux de construction, Montmartre, Nationalisme, néogothique, néomédiéval, néoroman, Notre-Dame de Bergerac, Notre-Dame de la Garde, orientalisme, orientation des églises, Paul Abadie, PierreBossan, plan d'église, plan-type, politique religieuse, programme architectural, rationalisme, Raymond Bordeaux, Roquetaillade, Sacré-Cœur, Saint-Front de Périgueux, Saint-Martial d'Angoulême, Saint-Pierre de Chaillot, utilisation de types

AUTEUR

CLAUDE LAROCHE

Chercheur. Service régional du Patrimoine et de l'Inventaire, Région Aquitaine.
claude.laroche@aquitaine.fr